

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE S.T. DUPONT

- Réduction du capital social motivée par des pertes par réduction de la valeur nominale des actions de 0,05 euro à 0,015 euro

Paris – 28 mars 2024 – S.T. Dupont (code ISIN : FR0000054199 – code mnémonique : DPT) (la « Société »), a tenu, ce jour, son assemblée générale extraordinaire avec un quorum de 92,11 %. Les actionnaires de la Société ont adopté, à une très large majorité, les résolutions présentées.

Les actionnaires ont ainsi adopté la réduction du capital social de la Société motivée par des pertes par réduction de la valeur nominale des actions de 0,05 euro à 0,015 euro. Le montant de cette réduction sera imputé sur le compte « report à nouveau », dont le montant se trouve en conséquence ramené de - 33.566.433,27 euros à - 536.821,41 euros.

A l'issue de cette opération, le capital social passe de 47.185.159,80 euros à 14.155.547,94 euros divisé en 943.703.196 actions ordinaires d'une valeur nominale de à 0,015 euro chacune, toutes de même catégorie.

S'agissant d'une réduction de capital réalisée par réduction de la valeur nominale, elle n'a aucune incidence sur la participation des actionnaires dans le capital social de la Société et sur la part des actionnaires dans les capitaux propres.

À propos de S.T. Dupont :

S.T. Dupont SA est une société basée en France qui fabrique, commercialise et vend des produits de luxe. La Société propose une gamme de produits comprenant des briquets, des instruments d'écriture, de la maroquinerie, du prêt-à-porter, des ceintures et d'autres accessoires. La Société distribue ses produits dans le monde entier, et la majorité de ses produits est vendue en Europe et en Asie.

Contacts :

Reda Bakhti

rbakhti@st-dupont.com

01 53 91 30 00